



PLAN RÉGIONAL
DES MOBILITÉS
À VÉLO, ACTE II

Vivez vélo



en Centre-Val
de Loire !



CENTRE-VAL DE LOIRE
**Ma Région
à Vélo**

LA RÉGION INVESTIT POUR LA MOBILITÉ DOUCE

centre-valdeloire.fr

RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE



ACTE I : 2021-2023

UNE DYNAMIQUE ENGAGÉE

Une stratégie construite autour de 4 grandes orientations :

1 DÉVELOPPER L'INTERMODALITÉ VÉLO AVEC LE RÉSEAU RÉMI

44
gares équipées
d'abris vélos sécurisés



Jusqu'à

200€ pour l'achat de vélos
pliants ou de trottinettes électriques
pliantes pour les abonnés Rémi



Top 3 des régions
les mieux équipées
en stationnements
sécurisés en gare

2 PROPOSER DES AMÉNAGEMENTS ET DES SERVICES DE QUALITÉ AUX CYCLISTES



350 000€
de subventions
aux collectivités
pour l'élaboration
de schémas cyclables
ou d'études de mobilité

12,8 M€



investis pour les infrastructures cyclables :

- 52 km de linéaires du quotidien
- 270 km de linéaires touristiques

800

bénéficiaires de l'aide
individuelle pour l'acquisition
d'un vélo électrique

- Un réseau de 100
vélocistes agréés



6 300

places de stationnements
vélos répartis sur l'ensemble
des 100 lycées de la région

3 POURSUIVRE L'ESSOR DU TOURISME À VÉLO



1^{re} collectivité en terme
d'investissement pour
le tourisme à vélo

9 M€ pour l'aménagement d'environ 270 km
de linéaires cyclables touristiques.



Au total :

- **5 200 km** de réseau
cyclotouristique
- **150** boucles locales
- **10** véloroutes



2^e site d'attractivité touristique de la région

- 1,8 million de cyclistes
- 54 millions d'€ de retombées économiques

À bord des trains :

+42% d'emplacements vélos

- Service « garantie à bord »
- Services saisonniers d'accueil renforcé de vélos

À bord des cars :



Offre d'emport des vélos sur **13** lignes de car



région française reconnue comme destination cyclotouristique par le site « France Vélo Tourisme »

- + de 900 prestataires touristiques labellisés « Accueil Vélo »
- Intégration et financement de 6 comités d'itinéraires sur les véloroutes
- Soutien de l'organisation des 3 plus grands congrès du vélo

La saison touristique 2023 :

- **20 000** vélos transportés dans le **Train Loire à vélo**
- **1600** vélos transportés dans le **Cœur de France à vélo**
- **25 000** participants à l'édition 2023 des **Échappées à vélo**

4

FÉDÉRER LES ACTEURS DU SECTEUR

Accompagnement technique et financier du cluster CYGO (Cycle du Grand Ouest)



68 entreprises investies dont une douzaine du **Centre-Val de Loire**

12 journées réseau et découverte d'entreprises organisées



Participation à **3** salons
Conception du **vélo ByCYGO**



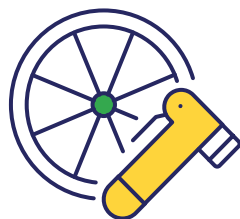
Mise en ligne d'un **site internet** et annuaire des membres

Animation de la **page LinkedIn**



Implication dans **4** groupes de travail de la filière vélo

Accompagnement de **projets individuels d'innovation**



46

places de formation au métier de « Technicien-vendeur cycles »

Les agents de la Région encouragés à la pratique du vélo

- Une **dizaine** de stationnements sécurisés supplémentaires
- Création du forfait « **Mobilité durable** »



Intégration d'un **calcul d'itinéraires** vélo amélioré dans l'outil **JVMalin**

ACTE II : 2024 - 2027

UNE POLITIQUE VÉLO AMBITIEUSE

La Région Centre-Val de Loire engage l'acte II de son plan des mobilités à vélo, guidé par une vision transversale de la politique vélo et 4 ambitions :



AGIR

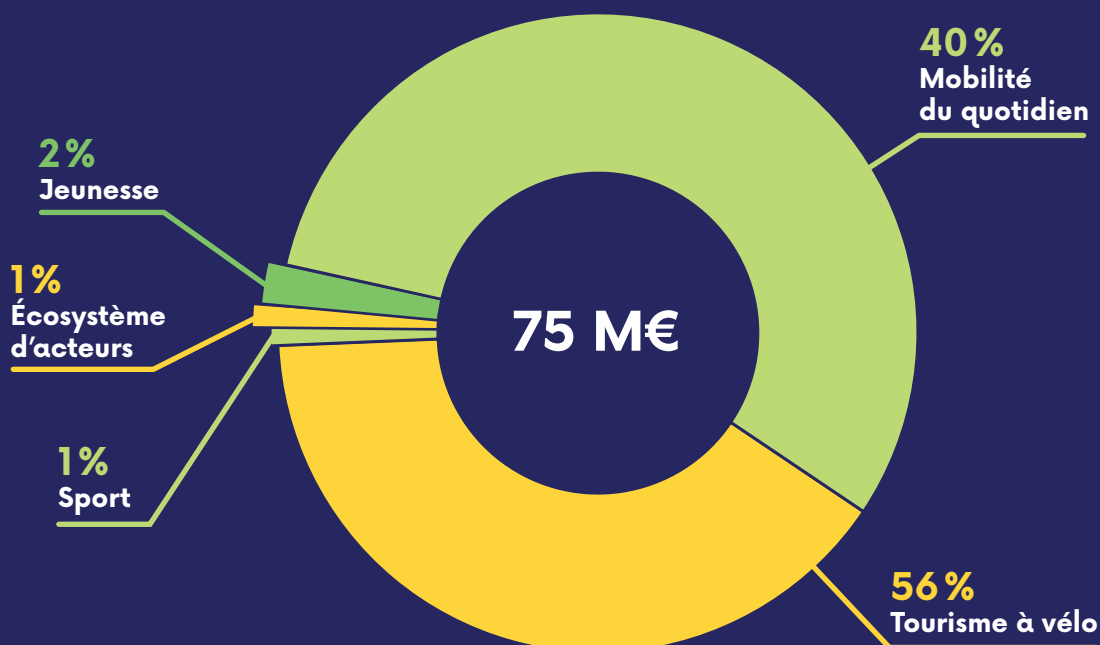
dans nos domaines de compétence



ANIMER

les acteurs du territoire en tant que chef de file de l'intermodalité

BUDGET DU PLAN RÉGIONAL DES MOBILITÉS À VÉLO



Regards croisés

Regards croisés entre **François Bonneau**, Président de la Région Centre-Val de Loire, et **Emmanuel Leonard**, Conseiller régional délégué aux Mobilités, aux Transports et aux intermodalités, chargé des Mobilités du quotidien.



Engagée dans le déploiement des mobilités durables sur l'ensemble de son territoire, la Région Centre-Val de Loire présente l'acte II de son plan régional des mobilités à vélo. Cette nouvelle étape entend accélérer sa dynamique positive de transition, en poursuivant et renforçant les actions déjà engagées, et en fixant de nouvelles ambitions par une politique vélo résolument transverse.

Quel bilan tirez-vous de l'acte I du plan régional des mobilités à vélo ?

F. B. : Nous avons impulsé une dynamique très forte pour le Centre-Val de Loire, en en faisant la première région pour le tourisme à vélo ! Les territoires, les collectivités qui possèdent un patrimoine naturel et historique incroyable ont su saisir cette opportunité. Avec eux, nous avons construit des parcours iconiques et « mis en tourisme » notre région.

E. L. : La mobilisation de la collectivité, ses investissements et la mise en réseau des acteurs ont permis de construire sur de solides bases une nouvelle étape pour le vélo en Centre-Val de Loire. Aujourd'hui, nous avons à la fois des résultats qui sont de véritables fiertés ainsi que des axes de développement très importants, comme le vélo du quotidien ou la production locale de cycles.

Qu'est-ce qui distingue la Région Centre-Val de Loire en matière de politique vélo ?

F. B. : Nous avons un avantage de poids par rapport à bien des territoires : notre topographie. Les axes créés par nos rivières et nos fleuves ou le dénivelé relativement modéré de nos territoires permettent un usage aisé du vélo. Avec ce nouvel acte, notre ambition va plus loin. Au-delà des infrastructures, c'est toute la chaîne que nous touchons, de la fabrication du vélo aux infrastructures, en passant par la sensibilisation du public.

E. L. : Notre politique vélo est conçue en synergie avec nos autres actions. Sur le transport public avec une intermodalité toujours plus importante avec le réseau RÉMI. Avec l'aménagement du territoire : nous sommes les premiers financeurs des collectivités locales pour la construction de pistes cyclables en proximité. L'économie, en structurant la filière de construction et de réparation.

Comment devient-on la première destination des vacances à vélo ?

F. B. : C'est tout naturellement que nous avons fait du vélo la vedette de notre politique touristique :

il est le meilleur moyen pour découvrir le Centre-Val de Loire, ses merveilles naturelles, ses vallées, ses forêts, ses châteaux. Il ne « reste » plus qu'à tracer les itinéraires entre les sites patrimoniaux.

E. L. : Le cyclotourisme est un choix de développement qui prend chaque année un peu plus de sens. De plus en plus de nos concitoyennes et concitoyens, mais aussi de voyageurs et voyageuses venus d'Europe et du monde entier, sont séduits par sa pratique. La bonne recette pour avoir une région cyclotouristique, ce sont des infrastructures d'une grande qualité, des lieux d'accueils adaptés et des acteurs locaux organisés pour recevoir les voyageurs-cyclistes.

Quelles sont pour vous les principales clés pour changer profondément les usages ?

F. B. : Il nous faut revoir notre conception de la mobilité en profondeur. En tant que Région, nous devons tout faire pour rendre le vélo compatible avec l'usage du train ou du car. Nous accompagnons également les collectivités pour repenser ensemble l'aménagement du territoire. Communiquer sur ses bienfaits et créer les conditions optimales de son usage sont les deux solutions pour une stratégie vélo réussie.

E. L. : La première est la sécurisation. C'est pourquoi nous finançons chaque année la construction de pistes cyclables en site propre, pour séparer les usages. La seconde est la sensibilisation des publics, en particulier des plus jeunes. En accompagnant les associations d'usagers et en aidant à l'achat d'un vélo, la Région participe pleinement à ce changement culturel. Enfin, la construction d'une équipe d'acteurs du vélo et son accompagnement permettent d'avoir une dynamique forte, un dialogue permanent et des idées neuves pour s'assurer de l'avenir du cycle en Centre-Val de Loire.

Si vous deviez vanter les bienfaits de la pratique du vélo en 3 mots ?

F. B. et E. L. : Santé, décarbonation et évasion !

Se mettre en selle au quotidien

Pour répondre à l'urgence climatique et énergétique, la Région s'est fixée des objectifs de décarbonation des mobilités du quotidien. L'enjeu : tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien, notamment sur les trajets domicile-travail, pour passer de 3 à 9 % entre 2019 et 2027.

LES MESURES PHARES

1. Accompagner la création d'infrastructures cyclables du quotidien

L'Acte II du plan régional vise à soutenir la création de 200 km d'aménagements cyclables sécurisés et de qualité adaptés au vélo du quotidien. Dans le cadre de contrats régionaux de solidarité territoriale (CRST) avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), 40 % des crédits de la Région sont accordés à des projets axés sur la transition écologique. Cette condition est un puissant levier pour inciter les porteurs de projets à inclure la mobilité à vélo dans leur contrat.



1,5 M€

c'est l'estimation du montant investi dans le programme d'équipement en stationnements vélo

Le saviez-vous ?

La Région engage :

- Près de 12 M€ pour la création ou restructuration de linéaires cyclables du quotidien dans le cadre des CRST (2024-2027)
- 12 M€ supplémentaires pour des aménagements cyclables et services du quotidien dans les aires d'attractivité des villes dans le cadre du FEDER (2021-2027)

2. Faciliter l'intermodalité entre le vélo et le réseau Rémi

Le vélo étant un mode de déplacement adapté aux courtes distances, il est nécessaire de proposer des solutions de mobilité complémentaires aussi bien pour les abonnés Rémi que pour les voyageurs occasionnels. D'ici 2027, 26 abris sécurisés supplémentaires seront déployés dans les gares principales pour faciliter les stationnements. Une vingtaine de nœuds multimodaux ou points de rencontre des mobilités seront étendus. En complément, un nouveau service de location de vélos, Rémi+ Vélo, sera expérimenté dans 10 à 15 gares pour fluidifier les déplacements porte à porte en transport en commun.

3. Inciter les employeurs à développer la part modale du vélo

Avec près d'1 million de salariés en Région Centre-Val de Loire, les employeurs peuvent jouer un rôle essentiel dans l'usage du vélo sur les trajets domicile-travail. La Région mènera une campagne d'information et d'incitation auprès des entreprises pour les accompagner dans la mise en place de plans de mobilité et de services vélos à destination des collaborateurs. Ajouté à cela, le dispositif « Mobilité rurale » permettra aux employeurs de bénéficier d'un soutien financier pour leur engagement.



4. Renforcer les aides individuelles à l'achat de vélos

Afin d'inciter à la pratique du vélo, la Région renforce ses aides financières pour l'achat de vélos. L'aide VAE offre une bonification allant jusqu'à 500 € pour l'achat d'un vélo adapté par les personnes à mobilité réduite. Et l'aide Rémi ZEN augmente son plafond jusqu'à 500 € pour l'achat d'un vélo pliant.

À retenir

- Création de 200 km d'infrastructures cyclables de qualité pour le quotidien
- Déploiement de 26 abris sécurisés supplémentaires en gare
- Équipement d'une vingtaine de nœuds multimodaux en stationnements vélos
- Expérimentation d'un service de location de vélos Rémi en gare
- Campagne d'information et d'incitation auprès des employeurs
- Renforcement des aides individuelles à l'achat de vélo



Devenir LA Région française des vacances à vélo

Région pionnière du tourisme à vélo depuis plus de 20 ans, le Centre-Val de Loire continue d'innover pour être reconnu parmi les grandes destinations nationales et européennes. Facile d'accès en transport en commun et connecté par ses nombreuses véloroutes et boucles cyclables, le territoire régional offre de multiples façons de voyager.

LES MESURES PHARES

1. Dynamiser et renforcer les qualités du réseau cyclable

Afin de finaliser l'aménagement du réseau de véloroutes, la Région accompagnera la création de 300 km d'itinéraires cyclables pour la période 2024-2027. Concernant les boucles cyclo-touristiques, le réseau existant sera consolidé en améliorant les conditions de circulation, les équipements connexes de service et d'accueil des cyclistes, la maintenance de la signalétique et la pérennisation du réseau. Les responsabilités de chaque partenaire seront déterminées dans une convention spécifique.

2. Favoriser l'accessibilité en transport en commun

L'aménagement de hub multimodaux permettra de fluidifier le parcours des cyclotouristes en simplifiant le passage d'un mode de transport à l'autre. Pour répondre aux attentes des touristes, la capacité d'emport des vélos des rames Rémi augmentera de 23 % et les services saisonniers d'accueil des vélos à bord des trains seront renforcés. Dès avril 2024, ce sont 15 lignes de car Rémi qui composeront l'offre vélos-cars avec un objectif fixé à 23 lignes pour la saison 2026.



La Région prévoit d'investir :

18,17 M€ dédiés aux véloroutes inscrits dans le volet Mobilité 2023-2027 du CPER

12,5 M€ pour des aménagements cyclables et services du tourisme à vélo dans le cadre du FEDER 2021-2027

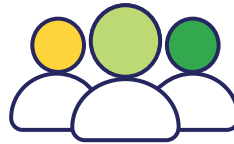


Le saviez-vous ?

Le service « garantie à bord » permet de réserver à l'avance un emplacement à bord pour son vélo.

3. Rendre les itinéraires vélo plus attractifs

Pour se démarquer des autres destinations cyclotouristiques, il est essentiel d'animer les véloroutes et boucles cyclables par une approche immersive. La mise en place d'animations, la transmission de l'histoire et de récits ou encore l'aménagement d'aires de services scénarisées permettront de valoriser les caractéristiques d'une commune ou d'un itinéraire vélo. Ces initiatives visent à offrir une expérience touristique enrichie et ancrée localement.



22 millions
de Français font du vélo durant leurs vacances ! Le tourisme à vélo est devenu la première pratique d'itinérance touristique devant la randonnée pédestre.



4. Promouvoir la qualité et la diversité de l'offre régionale

La Région a pour ambition de transformer les réseaux régionaux de boucles en « destinations touristiques vélo » affirmées, attractives et communicantes. L'objectif ? Les inscrire dans la dynamique de reconnaissance nationale pour porter la France au premier rang des destinations mondiales du vélo. Chaque destination cyclotouristique mettra en œuvre des outils et des supports de communication pour proposer des courts et moyens séjours et ainsi valoriser le maillage entre boucles cyclables, grands tours régionaux et véloroutes.

À retenir

- Création de 300 km d'itinéraires cyclables touristiques
- Amélioration du réseau de boucles cyclotouristiques
- Aménagement de hubs multimodaux
- Augmentation de 23 % des capacités d'emport des vélos dans les trains
- Renforcement des services saisonniers d'emport vélo
- Développement de l'offre touristique vélos-cars
- Animation des itinéraires cyclables avec des contenus immersifs
- Valorisation de courts et moyens séjours





AXE 3

Miser sur les générations futures

Déjà engagée pour la mobilité des jeunes, la Région souhaite se mobiliser davantage pour encourager les jeunes, en particulier les lycéens, à pratiquer le vélo et en toute sécurité.



23 000

enfants ont bénéficié d'une formation « Savoir rouler à vélo » en région Centre-Val de Loire.

LES MESURES PHARES

1. Inciter les jeunes à l'achat d'un vélo

Grâce à l'opération « un jeune, un vélo » du Pacte jeunesse adopté en session plénière, les jeunes pourront bénéficier d'une aide individuelle pour l'achat de vélo classique (reconditionné ou d'occasion) accessible depuis la plateforme YEPS. Ce dispositif sera mis en place en partenariat avec les acteurs associatifs de l'économie sociale et solidaire engagés dans la filière de réemploi des vélos.

2. Soutenir les associations engagées auprès des scolaires

Pour sensibiliser les enfants à la pratique du vélo, la Région accompagne sous forme de partenariat les associations réalisant des actions de sensibilisation et de formation auprès du jeune public. Pour 2024, l'objectif est de former 13 500 enfants supplémentaires.



3. Mettre en place des actions ciblées sur les lycéens

En partenariat avec les lycées volontaires et en lien avec les élèves, la Région mènera des actions spécifiques pour encourager la pratique du vélo au quotidien.

Des bourses aux vélos, la distribution de kits de sécurité ou encore la découverte des métiers du vélo pourront être proposés dans l'enceinte des lycées pour inciter et faciliter l'usage du vélo chez les lycéens. L'équipement des lycées en stationnements de vélos abrités sera renforcé en cohérence avec les aménagements cyclables à proximité.

4. Favoriser la mobilité des scolaires à vélo

La Région accompagnera les collectivités locales, dans le cadre de leur plan de mobilité, pour assurer une cohérence entre l'accès à l'établissement scolaire à vélo et l'accès en transport scolaire Rémi. Concrètement, il s'agit de déployer des itinéraires sécurisés vers les établissements scolaires, notamment dans un périmètre de 3 km où le transport scolaire Rémi n'est pas proposé, ou en rabattement sur les arrêts de transports scolaires, avec l'installation de stationnements abrités associés aux points d'arrêt.



À retenir

- Lancement d'une aide individuelle avec l'opération « un jeune, un vélo »
- Soutien des associations agissant pour la sensibilisation et formation des enfants
- Travail en partenariat avec les lycées pour encourager la pratique du vélo
- Renforcement de l'équipement de stationnements vélo dans les lycées
- Création d'itinéraires sécurisés vers les établissements scolaires



Construire une équipe d'acteurs du vélo

La structuration de l'ensemble des acteurs économiques, associatifs et des collectivités territoriales de l'écosystème vélo est essentielle pour une politique régionale cohérente. Celle-ci passe également par la montée en compétences des métiers autour du vélo.

LES MESURES PHARES

1. Accompagner la montée en puissance du cluster CYGO

La Région poursuivra le soutien financier à l'association CYGO dans le but de construire une filière régionale vélo de l'économie circulaire axée sur le reconditionnement et le recyclage. Cet accompagnement a aussi pour vocation de rendre les métiers du vélo plus attractifs avec la création de « CYGO Starter », un programme de mentorat de projets entre chefs d'entreprise aguerris et débutants dans le secteur du vélo.

2. Développer les formations initiales et continues pour les métiers du vélo

Face à l'augmentation des besoins en recrutement sur la maintenance de cycles, la Région déploiera plus d'actions certifiantes pour les métiers « Technicien-vendeur cycles » et « mécanicien réemploi Cycle ». En 2025, les programmes de formation, qui développent à la fois des compétences de mécanique et d'animation/éducateur, augmenteront par 3 leur capacité d'accueil. L'objectif est que ces formations, actuellement déployées en Indre-et-Loire et dans le Loiret, puissent être étendues dans d'autres départements de la région.





3. Soutenir le collectif associatif Vél'O Centre

Constitué en 2023, le collectif régional Vél'O Centre a pour mission d'être porte-parole à l'échelle régionale et d'accompagner les territoires dans la mise en œuvre d'une politique vélo au plus proche des besoins des pratiquants. La Région s'engage à soutenir financièrement Vél'O Centre pour garantir un accompagnement de proximité et le déploiement d'une politique vélo cohérente et de qualité sur le territoire.

4. Animer un réseau d'acteurs sur la thématique vélo avec les collectivités

La Région animera un réseau technique avec les collectivités afin de faciliter le partage d'expériences et l'accès aux aides existantes grâce à une information adaptée. En 2024, la Région coordonnera un observatoire régional du vélo avec la collecte et la mise à disposition de données sur l'ensemble du territoire régional. Ce chantier permettra à la fois de suivre l'avancement de la politique régionale, de valoriser ces données auprès des usagers du quotidien et touristiques mais aussi de définir des réseaux cyclables cohérents.



Le saviez-vous ?

Initié par la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB), le collectif régional Vél'O Centre est le regroupement d'une quarantaine d'associations locales présentes sur la Région.

À retenir

- Accompagnement de l'association CYGO
- Déploiement de formations dédiées aux métiers du vélo
- Soutien financier du collectif associatif Vél'O Centre
- Animation d'un réseau d'acteurs avec les collectivités
- Mise en place d'un observatoire régional du vélo

Moderniser la pratique du cyclisme

Afin de renforcer et valoriser la dynamique sportive cycliste de la politique vélo, la Région souhaite développer une pratique créatrice de liens entre les différentes disciplines du cyclisme en intégrant l'innovation numérique, pour une approche plus moderne.

LES MESURES PHARES

1. Soutenir le plan de développement du Comité régional de Cyclisme

La Région s'engage aux côtés du Comité régional de Cyclisme par une convention d'objectifs. L'enjeu étant de développer la pratique du vélo auprès de nouveaux publics, notamment en initiant les jeunes au Savoir Rouler à Vélo. La pratique du cyclisme est perçue comme un outil social et sociétal, mettant l'accent sur l'inclusion des publics féminins à travers un plan de féminisation. La Région accompagne également l'ambition du sport santé du comité en facilitant la mise en place de formations comme « Accompagnateur Vélo Bien-Être ».

2. Accompagner les manifestations sportives, vecteur de promotion de la pratique

Puissant levier de promotion de la pratique sportive et moteurs d'animations territoriales, les manifestations sportives peuvent générer de nouvelles licences. Les courses comme Paris-Gien-Bourges, le Tour du Loir-et-Cher, Paris-Tours, la Roue Tourangelle... sont de véritables opportunités pour présenter des animations au public : mise en avant des savoirs fondamentaux de la pratique avec le Savoir Rouler à Vélo ; promotion des disciplines analogues telles que le vélo de route, le BMX, le VTT, le trial, le polo vélo, etc.



3. Mettre le numérique au service de l'innovation avec le projet e-cycling

En partenariat avec le CREPS, le Comité régional de cyclisme et le rectorat, le projet e-cycling a pour objectif de faire découvrir aux jeunes le monde du cyclisme en favorisant une pratique sportive innovante pour une expérience d'apprentissage interactive et enrichissante. Le projet consiste à investir dans des home-trainers, des vélos, des tablettes et des licences logicielles. Au total, 10 équipements seront disponibles au CREPS et 14 seront déployés dans le Cher entre les collèges et lycées.

Le saviez-vous ?

Les CREPS (Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive) sont des établissements publics locaux de formation dans les domaines du sport et de l'animation socio-éducative.



À retenir

- Soutien au plan de développement du Comité régional de cyclisme
- Accompagnement de manifestations sportives
- Lancement du projet e-cycling





Encourager la culture vélo

Véritable outil d'émancipation et d'autonomisation, la pratique du vélo connaît un essor important. La Région souhaite valoriser l'évolution des comportements aussi bien en interne, auprès de ses agents, qu'auprès du grand public.

LES MESURES PHARES

1. Inscrire la Région dans l'événement annuel « Mai à vélo »

Souhaitant renforcer ses actions incitatives auprès de ses agents, la Région s'inscrira dans l'événement annuel « Mai à vélo ». À destination des agents dans un premier temps, l'événement pourra s'élargir au grand public au fil des ans. Organisé dans le cadre d'une fête nationale du vélo, ce temps fort a pour objectif de faire la promotion de la pratique du vélo et de proposer des animations autour du vélo.

2. Être un employeur exemplaire en matière d'incitation à l'usage du vélo

Au-delà de la promotion de la pratique du vélo, la Région renforcera et améliorera le stationnement sécurisé pour les agents du siège, des Maisons de la Région et des lycées. Des actions de remise en selle seront proposées, en partenariat avec des associations locales. La mise à disposition de flottes de vélos à destination des agents dans le cadre des déplacements professionnels pourra évoluer et sera étendue pour répondre au mieux à leurs besoins.

Un réseau d'ambassadeurs vélo interne sera constitué pour relayer les informations et diffuser la culture vélo auprès des agents. Dans cette dynamique, le forfait « Mobilité durable » sera pérennisé auprès des agents.

3. Élaborer un plan de communication auprès du grand public

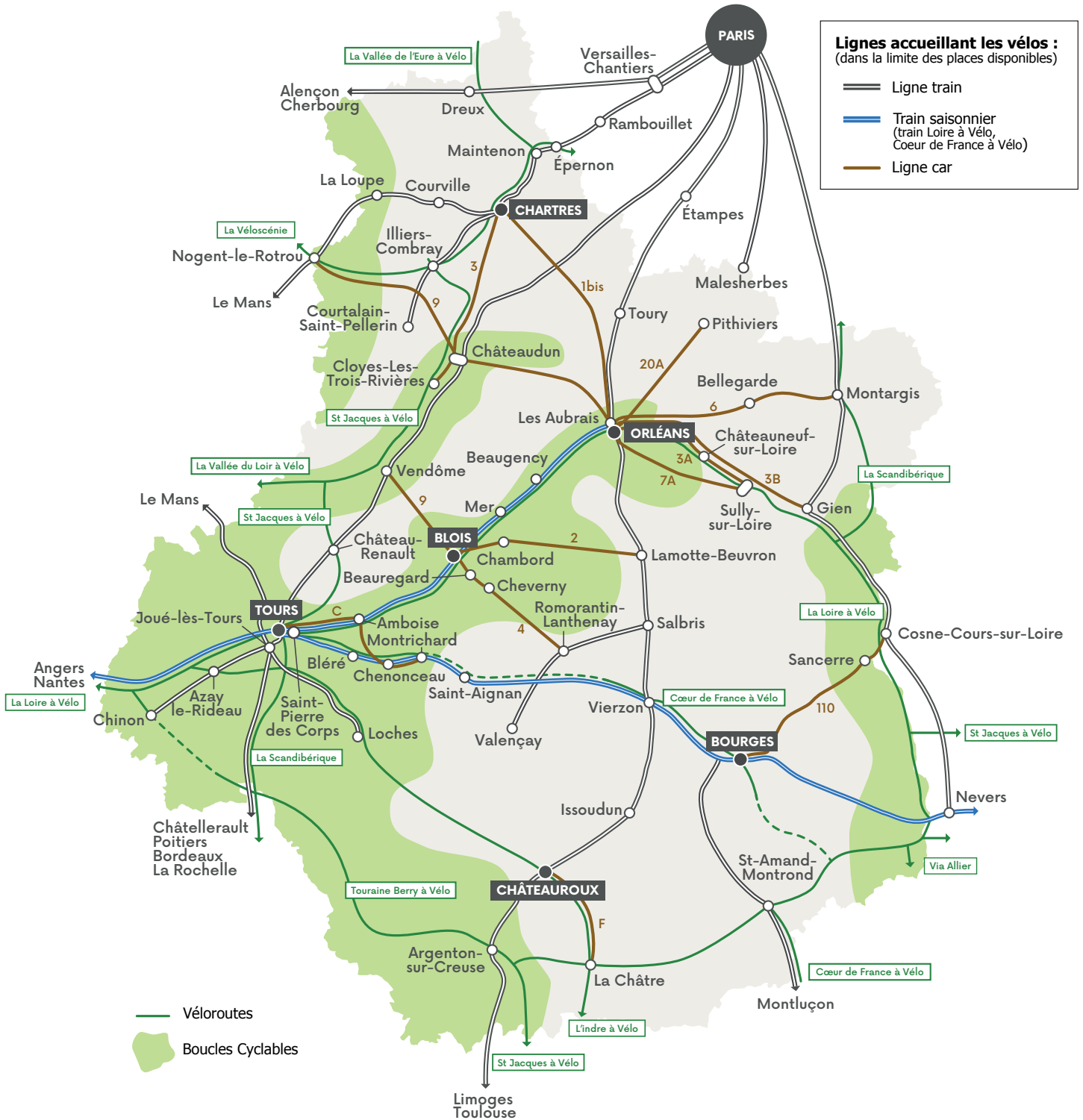
Des actions de communication en faveur du grand public seront engagées, en lien avec des partenaires, pour encourager la pratique du vélo, informer sur les offres de services, sensibiliser aux problématiques de sécurité (sécurité routière, vols de vélos) et de santé publique.

À retenir

- Participation à l'événement « Mai à vélo »
- Renforcement des stationnements sécurisés pour les agents de la Région
- Évolution des flottes de vélos pour les déplacements professionnels
- Création d'un réseau d'ambassadeurs vélo interne
- Pérennisation du forfait « Mobilité durable »
- Communication auprès du grand public



Le réseau Rémi avec un vélo



Contact :

Région Centre-Val de Loire
+33 (0)2 38 70 30 30

Conception :  ULTRAMEDIA
Impression : Prévost Offset

Crédits photos :

p.1 : (à gauche en haut et en bas) © David Darrault – CRT Centre-Val de Loire
 p.1 : (à droite en haut et en bas) © Yannick Pirot
 p.7 : © Tymoshchuk Andrew/Shutterstock.com p.8 : © Yannick Pirot
 p.9-10 : © David Darrault – CRT Centre-Val de Loire
 p.11 : (en haut) © David Darrault – CRT Centre-Val de Loire
 p.11 : (en bas à droite et à gauche) © Yannick Pirot
 p.12 : (gauche) © VH-studio/Shutterstock.com
 p.12 : (droite) © wavebreakmedia/Shutterstock.com
 p.13 : © Monkey Business Images/Shutterstock.com - p.14 : © Kzenon/Shutterstock.com
 p.15 : © Matej Kastelic/Shutterstock.com - p.16 : © Radu Razvan/Shutterstock.com
 p.17 : © F8 studio/Shutterstock.com - p.18 : © David Darrault – CRT Centre-Val de Loire

Vivez vélo


en Centre-Val de Loire !



 Région Centre-Val de Loire

 RCValdeLoire

 Région Centre-Val de Loire

 regioncentre_valdeloire

 RegionCentreTV




**RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE**